



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

SIRET 523 335 487 000 30
Association Loi 1901
N°: W382001517

Fédérée par :



Contact presse

SCHERF Clément
(salarié)
Tel. 0672983935

FEURER Christian
(bénévole)
Tel. 0620652426

Communiqué de presse APIE :

Le 18/02/2022

Enquête nationale sur le vélo : De mauvais résultats sur le Nord Isère malheureusement fidèles à la réalité...

A l'occasion de son congrès, la **FUB** (Fédération nationale d'Usagers de la Bicyclette) a dévoilé les résultats de son **baromètre vélo**. Il s'agit d'une enquête nationale auprès du public utilisateur du vélo¹. Véritable révélateur de l'engagement politique des collectivités locales, ce classement en différentes catégories permet de mieux comprendre le ressenti des cyclistes dans leurs pratiques quotidiennes. Après une campagne de communication menée par les associations locales, 4 communes du Nord Isère ont obtenu les 50 réponses nécessaires pour le calcul de notes de classement par la FUB². Il s'agit de Bourgoin-Jallieu (classée E – plutôt défavorable), La Tour du Pin (classée F – défavorable), Villefontaine (classée D – moyennement favorable) et L'Isle d'Abeau (classée D).

Sans surprise, les résultats sont assez décevants.

Les résultats mettent en avant des conditions d'utilisation du vélo mauvaises et dangereuses sur le Nord Isère. Les réponses du public reflètent les insuffisances de la politique vélo et des budgets vélo au-delà des éléments déjà engagés par la CAPI et les communes comme les arceaux et stationnement vélo, aménagements réalisés, cages vélo à la gare, ...

Pour que le public puisse prendre le vélo ou le VAE (vélo à assistance électrique), et non plus sa voiture, il doit pouvoir se déplacer en vélo en sécurité. Or la carte accessible sur le site (<https://barometre.parlons-velo.fr/2021/>) montre de nombreux « points noirs ». Importants en dehors et dans les agglomérations.

Hors agglomérations : les aménagements existants génèrent un différentiel de vitesse trop important entre les cyclistes et les véhicules motorisés.

Pour relier les villes entre elles et vélo/VAE, les intersections sur les grands axes restent problématiques et les cyclistes demandent à être pris en compte dans les grands travaux. La carte à disposition sur le site met en avant ces demandes tout au long de la RD 1006.

¹ L'enquête nationale FUB Baromètre du Vélo 2021 a reçu plus de 275 000 réponses en 2021 (50% de plus qu'en 2019), soit près de 1 200 000 contributions cartographiques (points à améliorer, progrès, besoins en stationnement vélo). Voir <https://www.fub.fr/fub/actualites/resultats-barometre-villes-cyclables-2021-sont-disponibles>

² Les réponses provenant de communes avec moins de 50 retours sont prises en compte dans le bilan national et dans la carte des 'Points Noirs' <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/carte/#13.4/45.58142/5.19932> mais des notes de classement ne sont pas calculées par la FUB pour ces communes



Dans les agglomérations : des demandes différentes selon les villes.

Les communes de la Ville Nouvelle, Villefontaine et de L'Isle D'Abeau, se caractérisent par un réseau cyclable ancien mais qui maille les communes. Cela permet à ces 2 communes d'obtenir un ressenti global favorable (noté B). Ce qui fait défaut dans ces communes, pour aider à la pratique du vélo, ce sont les services associés comme le stationnement du vélo, son entretien ...

Pour Bourgoin-Jallieu et La Tour du Pin, le ressenti global des cyclistes est défavorable. L'absence d'un réseau d'aménagement maillé et continu ressort, et de nombreux points dangereux comme un véritable défaut (noté G à Bourgoin-Jallieu et noté F à La Tour du Pin).

Un point noir majeur du secteur : de la gare de Bourgoin Jallieu au pont Saint Michel

Axe fortement fréquenté par les cyclistes du quotidien, l'absence d'aménagements cyclables et l'insécurité pour les vélos (comme pour les piétons, d'ailleurs) du carrefour de la gare ainsi que l'avenue Gambetta sont un frein au développement du vélo. Nous ne pouvons pas ignorer plus longtemps sur notre territoire la solution multimodale (train + vélo), choisie tous les jours par plus d'une centaine de nos concitoyens. Nous demandons donc une réponse rapide des collectivités sur ce point

Que faire de ces résultats maintenant ?

Un des intérêts de ce Baromètre en 2021 est la comparaison avec ceux de 2017 et 2019. Sur notre territoire, malheureusement, peu d'améliorations sont à noter. Pourtant, depuis 2017, les différentes crises environnementales et sanitaires ont montré que le développement d'une politique en faveur du vélo peut être une solution (économique, sociale et écologique). Le cœur des villes peut enclencher un début d'amélioration du ressenti des cyclistes dans leurs pratiques. Les possibilités de signalisation horizontale autorisées par le Code de la Route ont notamment évolué pour rendre visible la pratique et des solutions peuvent être mises en place rapidement. L'APIE demande la mise en œuvre, par exemple de sas vélos à tous les feux, le marquage de la trajectoire des cyclistes dans les ronds-points urbains, le marquage d'une bande cyclable sur la RD1006 en zone urbaine (50 km/h), la création de file d'accès aux sas vélo existants sur l'avenue Gambetta.